

Motion 2346

Assurance-maladie : demandons des comptes à la Confédération et instaurons une caisse unique dans le canton de Genève

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- l'augmentation massive des primes d'assurance-maladie de 5,7% pour Genève ;
- la hausse indécente de plus de 9% pour le tarif enfant ;
- l'augmentation des coûts de la santé pour Genève de 1,26% entre 2013 et 2014, alors que les primes effectivement encaissées ont progressé de 2,53% pour cette période ;
- l'augmentation des coûts de la santé pour Genève de 2,2% entre 2014 et 2015 pour des primes encaissées en hausse de 3,4% ;
- le coût de l'assurance-maladie augmentant de manière incompréhensible ;
- le vote de 57% des électeurs genevois pour la caisse unique en 2014 ;
- la surveillance tout à fait insuffisante des caisses maladie par la Confédération ;
- la nécessité de réformer l'assurance-maladie à Genève,

invite le Conseil d'Etat

- à intervenir au nom du Peuple genevois auprès de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) pour qu'il fasse vraiment son travail de surveillance et freine la constitution de réserves inutiles ;
- à demander aux autorités fédérales, toujours au nom du Peuple genevois, de faire toute la lumière sur ces mécanismes qui conduisent à une hausse des primes d'assurance bien plus élevées que le coût de la santé, mais aussi sur la constitution des réserves financières des caisses maladie ;
- à intervenir auprès des autorités fédérales afin de mettre en place les conditions-cadres permettant la création d'une caisse maladie unique à Genève.